

Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Concernant le projet hydroélectrique sur la rivière Romaine

Par un groupe de résidents de Mingan

Le 1^{er} décembre 2008

Auteurs : Groupe de résidents de Mingan

Situation géographique :

Mingan est un petit village situé à 8 km à l'est de Longue-Pointe-de-Mingan et fait partie de cette même municipalité. Nous sommes voisins directs de la communauté Innu de Ekuanitshit. Même si les deux communautés sont distinctes sur le plan administratif, d'un point de vue géographique nous formons un seul et même village, que l'on pourrait appeler Mingan / Ekuanitshit pour les besoins de ce mémoire.

Préoccupations :

Nous nous intéressons au projet hydroélectrique de la rivière Romaine puisque la route 138 traverse le village de Mingan / Ekuanitshit. Comme cette route constitue le seul lien routier existant entre la rivière Romaine et le reste du Québec, nous avons de sérieuses préoccupations quant aux impacts de l'augmentation de la circulation routière sur la route 138 liée au projet Romaine. Plus spécifiquement, nos préoccupations touchent les aspects suivants :

- 1) L'augmentation du risque d'accidents
- 2) La sécurité des enfants
- 3) L'augmentation du bruit
- 4) Une plus grande difficulté à traverser la route 138

Nos opinions par rapport à chacun de ces aspects sont les suivantes :

1) L'augmentation du risque d'accidents :

Cette problématique est particulièrement importante à Mingan / Ekuanitshit pour les raisons suivantes :

- La route 138 coupe le village de Mingan / Ekuanitshit en deux parties. Ceci fait qu'il y a un nombre important de personnes qui traversent ou utilisent la route 138 à l'intérieur du village (à pied, en vélo ou en véhicule) pour se déplacer d'un endroit à l'autre du village, comme par exemple:
 - pour se rendre au dépanneur, situé du côté nord de la route 138 ;
 - pour se rendre au quai de pêche et de tourisme situé du côté sud de la route 138 ;
 - pour se rendre à la rivière Mingan, située du côté nord de la route 138 ;
 - pour se rendre au bord de la mer, située du côté sud de la route 138 ;
 - pour se rendre à l'église, située du côté sud de la route 138 ;
 - pour se rendre aux bureaux du conseil de bande de Ekuanitshit et à l'école, situés du côté nord de la route 138 ;
 - pour se déplacer d'une maison à l'autre, puisque celles-ci sont situées de part et d'autre de la route 138.

- Étant donné la petite taille du village de Mingan / Ekuanitshit, la plupart des automobilistes et des camionneurs ne ralentissent pas à la vitesse réglementaire de 50 km/h. La vitesse moyenne des véhicules qui traversent le village se situe plutôt aux alentours de 70 km/h, ce qui augmente grandement les risques d'accidents.
- Le tracé de la route 138 effectue deux grandes courbes en traversant Mingan / Ekuanitshit, ce qui diminue la visibilité sur certaines portions de la route.
- L'utilisation importante des abords du pont de la rivière Mingan comme sites de baignade (du côté nord et du côté sud) par les gens de toute la région (pas seulement ceux de Mingan / Ekuanitshit) fait en sorte qu'il y a un risque d'accidents important à cet endroit durant l'été.
- La présence de la piste de motoneige qui traverse la route 138 à Mingan / Ekuanitshit augmente le risque d'accidents durant l'hiver.

Nous croyons que les mesures d'atténuation proposées par Hydro-Québec et par le Ministère des Transports ne seront pas du tout efficaces pour contrer l'augmentation du risque d'accidents causé par une augmentation de la circulation routière.

Entre autres, Hydro-Québec propose une présence policière accrue dans le secteur comme mesure d'atténuation. Malheureusement, rien ne laisse croire que la Sûreté du Québec disposera d'effectifs suffisants pour avoir un impact significatif sur la sécurité routière à Mingan / Ekuanitshit. De plus, même avec des effectifs plus importants, la Sûreté du Québec ne pourra certainement rien faire pour contrer l'augmentation de la circulation routière elle-même et donc l'augmentation du risque d'accidents qui en découle.

De la même façon, il est utopique de croire que l'installation de traverses piétonnières permettra de concentrer le trafic piétonnier en quelques endroits bien précis. Étant donné que nous habitons loin des centres urbains, les gens ne sont pas habitués à se méfier de la circulation routière. La plupart d'entre eux garderont leurs habitudes et continueront de traverser aux endroits les plus pratiques pour chacun d'entre eux.

Outre cela, une des réponses obtenues de la part du Ministère des Transports par rapport à la problématique des accidents lors de la première partie des audiences du BAPE est tout à fait inacceptable. Devant l'audience, le représentant du Ministère a affirmé qu'il ne s'attend pas à ce que le taux d'accident à Mingan / Ekuanitshit augmente puisque celui-ci est calculé en faisant le ratio du nombre d'accidents par rapport à la circulation routière. Ceci veut dire que si le nombre d'accidents augmente en proportion avec la circulation, le taux d'accident (tel que calculé par le Ministère), restera identique – même si en réalité il y aura plus de blessés ou de morts ! Nous comprenons la façon de calculer du Ministère à des fins statistiques. Par contre, dans le cas d'un projet comme celui-ci, il faudrait considérer les vies humaines avant toute chose (et donc le nombre absolu d'accidents plutôt que le nombre relatif d'accidents) ! Nous sommes d'avis qu'une telle réponse fait preuve d'un manque de respect inacceptable envers les citoyens.

2) La sécurité des enfants :

- Il y a un nombre particulièrement élevé d'enfants à Mingan / Ekuanitshit. Puisque le village est coupé en deux par la route 138, ceux-ci traversent et se déplacent souvent en bordure de la route 138, ce qui augmente grandement les risques d'accidents.

3) L'augmentation du bruit :

- Nous anticipons une augmentation importante du bruit occasionné par la route 138, à la fois en terme d'intensité, mais aussi (et surtout) en terme du nombre et de la durée des périodes bruyantes dans une journée ou dans une semaine.
- Étant donné que jusqu'à présent la circulation était relativement limitée sur la route 138, ce changement risque d'avoir un impact important sur notre qualité de vie, puisque nous ne sommes ni habitués, ni adaptés à une route bruyante.
- Nous trouvons que les études et les prévisions d'Hydro-Québec sur le sujet ne sont pas valides puisqu'elles ne tiennent pas compte de certaines réalités importantes.
- Premièrement, dans leurs modèles sonores, Hydro-Québec prévoit une vitesse moyenne de 50 km/h pour les véhicules, ce qui est loin de refléter pas la réalité. Cette vitesse se situe plutôt aux alentours de 70 km/h, ce qui donne des niveaux de bruit nettement supérieurs. Même avec une présence policière accrue (comme proposé par Hydro-Québec), nous croyons que cette vitesse moyenne restera passablement la même.
- Deuxièmement, Hydro-Québec nous présente des prévisions de niveau de bruit moyen sur une période de 24 heures. Ces chiffres masquent une réalité importante : au-delà des niveaux de bruit moyens, il faut aussi (et surtout) tenir compte du nombre et de la durée des périodes bruyantes dans une journée ou dans une semaine (par rapport aux périodes tranquilles).
- Malgré toutes les prévisions de bruit qu'Hydro-Québec nous a présenté, nous sommes convaincus que nous allons passer d'une situation de relative tranquillité à une situation où nous allons devoir endurer le bruit de la route durant une majeure partie de la journée et de la semaine. Ce changement va sans contredit avoir un impact important sur notre qualité de vie.

4) Une plus grande difficulté à traverser la route 138 :

- Jusqu'à présent, le peu de circulation routière sur la route 138 nous permet de la traverser sans trop craindre pour notre sécurité, que ce soit à pied, en vélo, en motoneige, en VTT, ou même en voiture. Cependant, avec une augmentation importante de la circulation routière, nous craignons que ceci ne soit plus aussi facile et sécuritaire, ce qui constitue un autre impact sur notre qualité de vie.

Recommandation :

Nous sommes d'avis que compte tenu de l'augmentation anticipée de la circulation routière liée au projet hydroélectrique sur la rivière Romaine, la route 138 devrait être déplacée vers le nord afin de contourner le village de Mingan / Ekuanitshit. Pour être efficace, ce contournement devrait être achevé avant le début des travaux du complexe de la Romaine. Le meilleur tracé serait probablement de faire passer la route un peu au nord de la confluence entre la rivière Mingan et la rivière Manitou. Toutes les autres mesures d'atténuation proposées nous apparaissent comme étant nettement insuffisantes.

<p>Amélie Robillard AMÉLIE ROBILLARD Micheline Cormier Micheline Cormier Frank Maloney Frank Maloney Shilaine Racaille GHISHAINE HOISEKHE Dules Maloney Stephane Paradis Stephane Paradis Anita Mestokosho Anita Mestokosho Jacques Maloney JACQUES MALONEY Nancy Caron NANCY CARON Vicky Moulou Vicky Moulou</p>	<p>Ilya Klvana ILYA KLVANA Cindy Maloney Cindy MALONEY Guy Maloney GUY MALONEY Réjeanne Thomas RÉJÉANNE THOMAS</p>
---	--